

LES DOSSIERS DE CENTRE INFO



- CONGRÈS DES RÉGIONS DE FRANCE -
**LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
AU SERVICE DE L'EMPLOI :**
EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX
MODÈLES POUR RÉUSSIR DEMAIN

En partenariat avec



**RÉGIONS
DE FRANCE**



ORLÉANS
28|09

1 PLÉNIÈRE / 9 ATELIERS / 50 INTERVENANTS

Édouard Philippe, Isabelle Autissier,
Gilles Simeoni, Christiane Lambert,
Muriel Pénicaud, François de Rugy,
Agnès Verdier-Molinié...

INFORMATIONS & PROGRAMME

www.regions-france.org



ATELIER

La formation professionnelle au service de l'emploi :
expérimenter de nouveaux modèles pour réussir demain.

Avec la réforme de la formation professionnelle de 2014 ou encore le Plan "500 000" en 2016, la formation professionnelle dans notre pays a connu des changements importants. Pour autant, notre système est encore vécu par les demandeurs d'emplois et les entreprises comme complexe, éclaté, peu efficace et inégalitaire.

Les Régions seront force de propositions afin d'expérimenter de nouveaux modèles au service de l'emploi sur les territoires. Les participants à cet atelier sont invités, sur la base de ce constat, à ouvrir toutes les pistes envisageables pour améliorer cette situation.

Avec **Muriel Pénicaud** Ministre du Travail
Gérard Cherpion Président de la Commission
Emploi, Formation professionnelle et Apprentissage
de Régions de France / **Yves Barou** Président
de l'AFPA / **Séverine Crouvezier** Dirigeante
d'une PME en développement, spécialisée dans le
textile innovant / **Christian Lajoux** Président
du COPANEF, ancien Président de Sanofi France.
Un atelier animé par **Isabelle Moreau**
Directrice de la rédaction, AEF Pôle social.

EN PARTENARIAT AVEC



LE MAÎTRE MOT DES RÉGIONS EST CELUI DE L'INNOVATION

Avec la réforme de la formation professionnelle de 2014 ou encore le Plan "500 000" formations en 2016 et 2017, la formation professionnelle dans notre pays a connu des changements importants. Pour autant, notre système est encore vécu par les demandeurs d'emplois et les entreprises comme complexe, éclaté et inégalitaire. Les dispositifs mis en place sont insuffisamment connus des demandeurs d'emplois. Malgré les progrès accomplis, la formation bénéficie encore trop peu aux demandeurs d'emploi dans un pays frappé depuis 35 ans par un chômage de masse. Plus de 20 % de la population active et 5,6 millions de nos concitoyens sont aujourd'hui au chômage ou en situation de quasi chômage !

Alors que le président de la République a annoncé la mise en place d'un plan exceptionnel d'investissement sur la formation et une nouvelle réforme au Parlement, le maître mot des Régions est celui de l'innovation.

La formation n'est en soi qu'un levier au service d'un objectif plus important : l'emploi. Or, à l'image du dialogue social dans l'entreprise, c'est au plus près des territoires et par l'innovation que les politiques de la formation et de l'emploi doivent se mener. Par leur connaissance fine du tissu économique, des PME et des ETI, des problèmes que traversent leurs territoires, les Régions agissent au quotidien en laboratoires.

Fruit des lois successives de décentralisation et d'une priorité donnée à l'investissement dans l'humain, les Régions y consacrent chaque année 5 milliards d'euros, soit près de 25 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat et sont aujourd'hui le premier financeur en matière de formation des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Grâce à un partenariat avec Centre Inffo, les Régions ont souhaité diffuser leurs innovations avec une ambiance politique forte : la formation professionnelle au service de l'emploi, de nos jeunes et de nos territoires !

édito

Philippe Richert
Président de Régions de France
Président du Grand Est
Ancien ministre

Julien Nizri
Directeur général de Centre Inffo

Ce supplément du magazine *Inffo formation* a été réalisé par Centre Inffo en collaboration étroite avec Régions de France, dans le cadre de leur partenariat.

Ont contribué à sa production, l'Agence d'information et le département Documentation de Centre Inffo, sous la coordination du département Régions-Europe-International.

Nous remercions vivement les Régions d'avoir participé à l'alimentation de ce document.

notes



Retrouvez des ressources sur la formation professionnelle en Région
sur www.regions-et-formation.fr et sur www.regions-france.org

SOMMAIRE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	P. 4
La Région soutient les écoles de production	
Auvergne-Rhône-Alpes et Facebook nouent un partenariat	
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	P. 5
Le Dispositif amont de la qualification	
Un Fonds régional d'appui à la professionnalisation	
BRETAGNE	P. 6
La Bretagne s'appuie sur une gouvernance infra régionale en faveur de l'emploi	
Mobilisation pour la formation des demandeurs d'emploi	
CENTRE-VAL DE LOIRE	P. 7
Les "cordées du territoire" relient emploi, formation et développement économique	
Opération "Une formation pour un emploi" lancée avec Pôle emploi	
CORSE	P. 8
L'exécutif de Corse expose sa méthode en matière de formation professionnelle	
La Collectivité territoriale soutient le développement des compétences numériques	
GRAND EST	P. 9
Un réseau des développeurs de l'apprentissage	
Un dialogue innovant avec les branches à travers des contrats d'objectifs territoriaux	
GUADELOUPE	P. 10
Région Guadeloupe : Campus métiers TI-VAG	
Le Stage régional Jeunes en entreprise	
GUYANE	P. 11
La Collectivité territoriale accompagne les jeunes créatifs	
HAUTS-DE-FRANCE	P. 12
Apprentissage : dispositif "Reprise des apprentis"	
Les plateformes territoriales Proch'Emploi	
ÎLE-DE-FRANCE	P. 13
Des nouvelles formations dans le cadre de la stratégie industrielle	
Anotéa, "le TripAdvisor de la formation"	
MARTINIQUE	P. 14
Atout Inclusion : un dispositif innovant pour les jeunes Martiniquais	
NORMANDIE	P. 15
L'apprentissage, voie d'excellence	
Les entreprises plébiscitent le dispositif régional "Une formation, un emploi"	
NOUVELLE AQUITAINE	P. 16
Aérocampus, pôle de formation pour la filière aéronautique	
La silver économie dynamise la politique de formation continue	
OCCITANIE	P. 17
Une nouvelle antenne de l'École régionale du numérique à Carcassonne	
L'Occitanie place l'apprentissage au cœur de sa politique éducative	
PAYS DE LA LOIRE	P. 18
Programme "Région formation - Accès emploi"	
Un Fonds social d'urgence de la formation professionnelle continue	
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	P. 19
La Région facilite les échanges entre employeurs, demandeurs d'emploi et apprentis	
Innover pour l'emploi, le développement économique et la formation professionnelle	
LA RÉUNION	P. 20
Prékap'R, pour accompagner le parcours en alternance des travailleurs handicapés	
Le dispositif d'aides aux entreprises culturelles	

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région soutient les écoles de production

Les Écoles de production forment des jeunes en rupture du système classique à une large gamme de métiers techniques (menuiserie, métallurgie, mécanique auto, restauration collective etc.) grâce à une pédagogie spécifique.

La pédagogie des Écoles de production, qui consiste à faire réaliser aux jeunes des commandes passées par d'authentiques clients, entreprises et particuliers lors de travaux pratiques, a d'ores et déjà prouvé toute son efficacité. En 2016, le taux moyen de réussite aux examens était de 90 % tandis que le taux d'insertion professionnelle, post formation, frôlait les 100 %.

La première école, située à Vaulx-en-Velin, a ainsi été fondée en 1948 à l'initiative de l'Abbé Boisard. Depuis 2009, le réseau s'est développé. Aujourd'hui ses vingt écoles sont présentes dans sept régions de France [dont neuf en Auvergne-Rhône-Alpes].

À la rentrée scolaire 2017, l'AtEc, première École de production d'Auvergne, verra le jour à Monistrol-sur-Loire (43).

En projet, également pour septembre, l'ouverture

d'une École numérique à Villeurbanne dans le cadre du campus numérique.

Pour l'année 2016/17, la Région soutient les écoles à hauteur de 2,2 millions d'euros dans le cadre d'une convention qui vise quatre objectifs :

- permettre aux jeunes accueillis d'accéder à un niveau de qualification adapté au marché de l'emploi,
- développer une pédagogie "Faire pour apprendre" adaptée à la formation de publics spécifiques : jeunes en rupture scolaire, jeunes issus de missions locales, jeunes handicapés, etc.,
- construire une offre de formation cohérente avec les besoins économiques des secteurs en tension et en lien avec les branches professionnelles et autres voies de formation,
- développer la recherche de clients, de partenariats et de cofinancements pour assurer la pérennité et l'équilibre financier des écoles.

Source : Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, février 2017

Auvergne-Rhône-Alpes et Facebook nouent un partenariat

Un partenariat stratégique entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le réseau social Facebook a été annoncé le 3 juillet 2017. Parmi les objectifs : dynamiser le marché de l'emploi et de la formation.

Inscrit dans le cadre du programme "Boostez votre région" lancé par Facebook, le partenariat vise notamment à démultiplier l'impact positif du numérique sur l'économie, l'attractivité de la région, l'emploi et la formation. Il s'agit à la fois d'accompagner la transition digitale de 8000 TPE-PME de la région, de renforcer le dialogue entre habitants et élus et de dynamiser le marché de l'emploi et de la formation.

Pour les TPE-PME de la région, c'est l'opportunité de se former à l'utilisation de Facebook et d'un autre réseau social, Instagram, mais aussi de bénéficier d'un véritable accompagnement au long cours prodigué par des jeunes diplômés d'écoles et d'Universités de la région mobilisés à temps plein pour l'occasion. Supervisés par Facebook, ces derniers répondront aux besoins spécifiques de quelques dizaines de TPE-PME pendant six mois, et bénéficieront en parallèle d'un coaching sur le marketing digital. Ils seront hébergés au sein du campus numérique régional qui ouvrira ses portes en septembre 2017.

Par ailleurs, une offre de formation alternant présentiel et distance sera déployée pour former 8000

TPE-PME de la région. En présentiel, ce sont cinq événements "PME 2.0 : la Région Auvergne-Rhône-Alpes vous connecte" qui sont programmés dans cinq villes (Clermont-Ferrand, Le Puy-en-Velay, Valence, Chambéry, Grenoble) à partir de septembre 2017, auxquels s'ajoutent des sessions de formation au numérique à destination des réseaux de formateurs locaux au contact quotidien des TPE-PME de la Région. L'offre à distance est constituée, elle, de "Boostez votre région", plateforme de formation en ligne gratuite pour aider les TPE-PME à construire la présence de leur entreprise sur Facebook et Instagram, ainsi que de webinaires et conférences en direct animées par l'équipe Facebook depuis la page Facebook Entreprises et la page Facebook de la Région.

Enfin, la page Facebook de la Région Auvergne-Rhône-Alpes proposera d'ici fin juillet une rubrique Formations mise à jour en temps réel. À la clé, un catalogue des formations proposées dans la région, avec mention des places disponibles. Ce sont ainsi plus de 20000 offres de formation qui seront accessibles directement depuis la page Facebook de la Région.

Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième Région, avec les Hauts de France en décembre 2016, à rejoindre le programme "Boostez votre région".

Nicolas Deguerrey

Le Quotidien de la formation du 19 juillet 2017

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le Dispositif amont de la qualification

Le Dispositif amont de la qualification permet l'accès à un parcours de formation pour tous les demandeurs d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté.

Mis en place par la région dans le cadre du Service public régional de formation professionnelle (SPRF), le Dispositif amont de la qualification (DAQ) concerne les demandeurs d'emploi de plus de 16 ans et inscrits à Pôle emploi (catégories 1, 2 et 3). *"Il a pour objet de garantir à tout demandeur d'emploi l'accès à un parcours de formation lui permettant d'accéder à un niveau de qualification propre à favoriser son employabilité"*, souligne la Région. Sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté, un peu plus de 39 000 demandeurs d'emploi ne sont pas ou très peu qualifiés. La Région se donne pour ambition de mener chaque année au moins 10 % de ces publics à un premier niveau de qualification. Dans cette perspective, 21 plateformes DAQ sont réparties sur l'ensemble du territoire.

Chaque demandeur d'emploi est ainsi éligible au dispositif dès lors qu'il est adressé par l'un de ces prescripteurs (Pôle emploi, Missions locales ou Cap emploi). L'accueil et la construction du parcours de formation du bénéficiaire sont ensuite réalisés à partir de cette prescription validant un projet professionnel et identifiant un besoin de formation en amont d'une qualification et/ou certification. Le parcours de formation doit être individualisé et adapté à ses besoins. Cet accompagnement, précise la Région, intègre a minima plusieurs missions dont *"la prévention et la gestion des risques de rupture ; le suivi du parcours avec points d'étape permettant l'ajustement du parcours ; l'aide à la recherche de lieux d'accueil pour les mises en situation professionnelle"*.

Philippe Grandin,
Le Quotidien de la formation du 12 septembre 2017

Un Fonds régional d'appui à la professionnalisation

Le Fonds régional d'appui à la professionnalisation (Frap) s'inscrit dans la recherche d'articulations financières avec Pôle emploi, les collecteurs de fonds de formation (Opca) et les entreprises pour construire des parcours de formation préalables au recrutement.

Objectif : accompagner les entreprises ayant des difficultés de recrutement particulières, notamment dans des secteurs économiques à fort besoin de main-d'œuvre qualifiée. Sont concernées les entreprises de toute taille, dont l'appareil de production ou de services est situé dans le Doubs, le Jura, la Haute-Saône ou le Territoire de Belfort de façon permanente ou lors de grands chantiers. Tous les secteurs d'activité économique sont concernés. La Région interviendra en priorité en direction des PME. Les structures sous statut associatif et les entreprises d'insertion sont exclues du dispositif.

Pour quel public ? Les demandeurs d'emploi inscrits, sélectionnés en vue d'un recrutement à l'issue d'une formation qualifiante, ou d'un parcours de professionnalisation. Le recrutement et le positionnement des demandeurs d'emploi sont à la charge des prescripteurs reconnus : Pôle emploi, Espaces jeunes et Cap emploi.

Le recours au Frap ne peut se substituer aux dispositifs et financements existants et s'inscrit en complé-



Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

mentarité d'autres dispositifs ou financements : Pôle emploi, Opca, État, entreprises, branches professionnelles... les dépenses éligibles sont les coûts pédagogiques générés par l'action de formation. La hauteur de l'intervention de la Région est fonction des autres cofinancements mobilisés mais ne peut être supérieure à 50 % du total des coûts pédagogiques exprimés en HT du projet de formation.

Source : Conseil régional
de Bourgogne-Franche-Comté, 2017

BRETAGNE

La Bretagne s'appuie sur une nouvelle gouvernance infra-régionale en faveur de l'emploi

Dans le cadre du plan breton de mobilisation pour l'emploi, la Région Bretagne a initié un mode de gouvernance innovant en créant des instances paritaires au niveau infra régional.

En Bretagne, les commissions territoriales emploi formation (CTEF) s'organisent à l'échelle des pays ou des regroupements de pays.

Sur le terrain, ces CTEF constituent un lieu de partage d'informations sur la situation de l'emploi, sur les besoins de compétences et sur l'offre de formation des territoires. Elles réunissent plusieurs fois par an, outre les représentants de la Région, de l'État et les partenaires sociaux qui en sont membres, de nombreux acteurs et institutions chargés de l'emploi et de la formation.

Au final, cette nouvelle gouvernance initiée par la vice-présidente Georgette Bréard, et qui a été validée

dans le cadre de la commission emploi du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop), a pour objectif d'analyser les enjeux territoriaux, d'assurer la cohérence des actions à mettre en œuvre et de faciliter leur déclinaison localement auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises.

Parmi les initiatives suivies par les commissions, figurent des opérations visant à sensibiliser différents publics (demandeurs d'emploi, jeunes, seniors, etc.), à faire connaître des métiers, ou encore à accompagner des entreprises et secteurs d'activité.

Estelle Durand

Le Quotidien de la formation du 18 septembre 2017

Mobilisation pour la formation des demandeurs d'emploi

La Région Bretagne a lancé une nouvelle campagne d'information auprès des demandeurs d'emploi mais également auprès des prescripteurs de formation. Avec des initiatives territoriales spécifiques.

Après le bassin rennais en 2016, le Finistère s'est engagé le 1^{er} mars 2017 dans un "Mois de la formation", jusqu'au 29 mars. L'occasion pour 26 organismes de formation du département d'ouvrir leurs portes pour présenter leurs programmes, destinés en priorité aux demandeurs d'emploi et financés par la Région. L'opération ne vise pas l'information directe des futurs stagiaires, mais celle des conseillers et prescripteurs de formation que sont Pôle emploi, les Missions locales, Cap emploi, les CIO... "C'est la troisième édition du Mois de la formation", précise Karim Ghachem, conseiller régional. "Les précédentes rencontres ont été, en termes de fréquentation, un peu inférieures à nos espérances, mais les contacts qui s'en sont suivis nous engagent à poursuivre."

2200 demandeurs d'emploi ont été formés dans le Finistère en 2016. Visant à répondre prioritairement aux besoins des entreprises locales, les journées portes ouvertes s'ouvrent à Douarnenez par la visite des Ateliers de l'enfer (www.lesateliersdelenfer.fr), organisme qui dispense des formations en charpente de

marine, sellerie et voilerie. "L'intérêt de ces rencontres est de présenter aux prescripteurs des formations le détail des programmes, des métiers préparés, des pré-requis nécessaires, pour qu'ils informent au mieux les demandeurs d'emploi", précise Karine Cauchat, déléguée territoriale formation. "200 formations existent dans le Finistère, ils ne peuvent pas être experts dans tous les domaines." Le métier de charpentier de marine, par exemple, qui recrute actuellement en Bretagne, peut nécessiter une mobilité nationale, voire internationale pour s'exercer à l'année.

Cette initiative sera suivie de bien d'autres, inscrites dans une campagne d'information et d'incitation à entrer dans les dispositifs de formation, qui mobilisera les organismes de formation avec des initiatives accompagnées par les 12 délégués territoriaux à la formation de la Région. Une campagne d'affichage présentera des demandeurs d'emploi en situation de reconversion, par exemple, avec des slogans tels que "J'étais maquettiste, je suis marin pêcheur..."

Dominique Perez

Le Quotidien de la formation du 2 mars 2017

CENTRE-VAL DE LOIRE

Les “cordées du territoire” relient emploi, formation et développement économique

La Région Centre-Val de Loire se mobilise pour faire entrer les demandeurs d'emploi en formation avec “Les cordées du territoire”.

Le président de la Région Centre-Val de Loire, François Bonneau, a entamé une tournée dans les



François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, et vice-président de Régions de France

23 bassins de vie de la région “pour accompagner le développement économique et social des territoires”, souligne la Région Centre-Val de Loire.

Ce programme, qui a pour titre “Les cordées du territoire : emploi-formation-développement économique”, est constitué de 23 réunions de proximité pour mettre en dialogue les besoins des entreprises et les capacités d'offres de formation, notamment dans le cadre de la mobilisation exceptionnelle des 32 000 entrées en formation prévues en 2016 par la Région dont 12 040 entrées supplémentaires (soit 35 millions d'euros financés par l'État pour ces entrées supplémentaires dans le cadre du plan 500 000 formations). Ce programme s'inscrit en effet dans la plateforme commune signée par le gouvernement et Régions de France. Le premier engagement de cette plateforme étant que “le parcours des demandeurs d'emploi (formations, dispositifs d'accompagnement) soit mieux adapté aux réalités des territoires”...

Philippe Grandin

Le Quotidien de la formation du 7 juin 2016

Opération “Une formation pour un emploi” lancée avec Pôle emploi

En 2016, 32 000 formations ont été ouvertes aux demandeurs d'emploi en région Centre-Val de Loire dans le cadre du plan gouvernemental national “500 000 formations” lancé début 2016.

La Région Centre-Val de Loire et Pôle emploi ont imaginé une opération originale, innovante et de proximité pour accueillir, informer et proposer aux demandeurs d'emploi une formation afin de faciliter leur accès à l'emploi.

Un bus a sillonné les six départements de la région, 15 villes-étapes, pour aller à la rencontre des demandeurs d'emploi sur les territoires, dans leur commune. À chaque étape, un accueil personnalisé était proposé par des conseillers Pôle emploi, Missions locales et par des interlocuteurs du Service public régional de l'orientation.



Dans l'hémicycle du Conseil régional de Centre-Val de Loire

CORSE

L'exécutif de Corse expose sa méthode en matière de formation professionnelle

Dès le début de la mandature, l'exécutif de la collectivité territoriale de Corse a souhaité "faire de l'emploi une priorité", en signant la convention territoriale du plan "Un million de formations pour les personnes en recherche d'emploi".

"Notre île compte plus de 22 391 demandeurs d'emploi. La mise en place d'une politique de formation efficace en lien étroit avec une action économique forte pourra constituer un levier essentiel de lutte contre le chômage. Le renforcement de l'accès à la qualification en cohérence avec les besoins de nos entreprises et de notre territoire et des objectifs stratégiques de développement représente un enjeu fondamental", déclarait Josepha Giacometti, conseillère exécutive en charge de l'éducation et de la formation, lors de la présentation, le 9 mai 2016, de la méthode de travail arrêtée par le Conseil exécutif de Corse.

L'exécutif de la collectivité territoriale de Corse (CTC) a lancé et en signé la convention territoriale du plan "Un million de formations pour les personnes en recherche d'emploi". Celui-ci visait à proposer 1 153 formations supplémentaires pour 2016, dont 600 à la charge de la CTC, pour un coût de 1,8 million d'euros. Selon la conseillère, "cet effort marque la volonté politique de

l'exécutif d'œuvrer pour lutter activement contre le chômage et pour améliorer le niveau de qualification des jeunes". Et puisque "la CTC dispose de larges compétences en matière d'éducation et de formation, il nous faut aujourd'hui les assumer pleinement en concertation avec l'ensemble des partenaires".

Le Conseil exécutif a lancé un appel à contributions afin d'interroger l'ensemble des partenaires autour de la problématique de la nécessaire adéquation formation-emploi. "Cela paraît une évidence, mais force est de constater que jusqu'à présent et dans de nombreux secteurs, il y a une inadéquation entre les formations et les besoins réels", a indiqué Josepha Giacometti. Des rencontres thématiques ont également été programmées avec l'ensemble des partenaires concernés.

"Ce travail de structuration de l'offre et de concertation avec les professionnels des secteurs formation, recherche et enseignement supérieur, sera, bien entendu, réalisé de façon transversale avec l'ensemble des directions, des agences et des offices de la CTC", a précisé la conseillère exécutive.

Knock Billy

Le Quotidien de la formation du 12 mai 2016

La Collectivité territoriale soutient le développement des compétences numériques

En Corse, l'Afpa et l'organisme de formation Aflokkat ont présenté le 4 septembre 2017 trois nouvelles formations gratuites, dispensées par leurs soins et labellisées Grande école du numérique.

Les trois nouvelles formations s'intitulent "Tremplin du numérique - Agir en Corse", "Réfèrent numérique" (niveau bac) et "Développeur concepteur logiciel" (niveau III et II). "Le premier objectif est de répondre aux besoins croissants en termes de compétences sur le marché de l'emploi du numérique. Le second est de permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'accéder à des formations certifiantes pour améliorer leur employabilité", souligne Benjamin Perreney, directeur d'Aflokkat. Ce partenariat, qui a obtenu le premier label GEN de Corse en 2017, bénéficie d'une dotation de la Collectivité territoriale (pour le coût pédagogique et la rémunération des stagiaires), soucieuse d'améliorer la numérisation du territoire.

La formation "Tremplin du numérique", formation préparatoire aux deux autres formations, a débuté le 7 septembre dernier avec 50 stagiaires répartis en trois groupes (deux groupes de 16 personnes à Ajaccio et un groupe de 18 personnes à Bastia). "Cette formation porte sur la robotique, les bases de l'informatique, et comporte une mise en situation ou 'piscine', qui débouche sur une orientation des stagiaires vers les deux autres formations, celle de Réfèrent numérique (prévue le 21 novembre 2017) et celle de Développeur logiciel (prévue en janvier 2018)", précise Benjamin Perreney. En outre, divers partenaires vont accueillir les stagiaires au sein de leurs structures et vont intervenir en salle de formation au sujet des technologies spécifiques.

Philippe Grandin

Le Quotidien de la formation du 18 septembre 2017

GRAND EST

Un réseau des développeurs de l'apprentissage

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement de l'apprentissage, la Région a souhaité anticiper les besoins en recrutement des entreprises par la mise en place d'un réseau spécifique de développeurs de l'apprentissage sur l'ensemble du Grand Est.

La Commission permanente a ainsi approuvé en avril 2017 l'organisation de ce réseau de développeurs de l'apprentissage. 55 personnes formeront le réseau des développeurs de l'apprentissage et seront rattachées administrativement aux CFA. Les développeurs de l'apprentissage seront chargés de prospecter les entreprises formatrices dans les secteurs en difficulté tels le bâtiment et les travaux publics, la logistique, l'hôtellerie et la restauration, par exemple.

Ce réseau, piloté et animé par la Région Grand Est, est issu d'une démarche concertée avec les CFA. Face au déficit d'apprentis constaté dans certaines filières, le dispositif vise à promouvoir la voie de l'apprentissage auprès des professionnels. Il contribuera à son développement en permettant, notamment, l'accès à l'apprentissage aux jeunes en recherche de contrat.

Une aide régionale de près de 6 millions d'euros a été votée pour financer ce réseau de 55 développeurs sur la base de 50 000 euros annuels par développeur pour la période du 1^{er} avril 2017 au 30 juin 2019. Une participation du Fonds social européen (FSE) sera sollicitée.

Source : Régions de France, avril 2017

Un nouveau dialogue avec les branches à travers des contrats d'objectifs territoriaux

En cours de préparation, sept contrats d'objectif territoriaux (COT) seront adoptés par la Région Grand Est lors de la commission permanente de décembre 2017.

Les nouveaux contrats d'objectif territoriaux formeront le volet sectoriel du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) et un outil innovant de dialogue social territorial. Signés par la Région, l'État, les autorités académiques, les organisations professionnelles et/ou les commissions paritaires et les Opcva, les COT forment le principal outil de concertation en matière de promotion des métiers, de formation professionnelle et d'accès à l'emploi.

L'enjeu ? *"Développer une vision globale qui permette d'assurer la cohérence de la mobilisation des moyens financiers sur l'ensemble du territoire régional, toutes voies de formation confondues"*, explique Steven Thénault directeur de l'apprentissage, de la formation et de l'orientation professionnelle de la Région Grand Est. La nécessité de coordination est d'autant plus impérieuse qu'il le souligne, en dépit de l'importance de sa compétence générale, la Région n'est qu'un des maillons du système, engagé à hauteur de 200 millions d'euros sur les 721 affectés au seul volet formation professionnelle.

Outil transversal et coordonné, piloté par les élus de la Région, les COT permettent une remontée et un partage de l'information statistique à forte valeur opérationnelle. Précisément ce qui permet leur déclinaison

annuelle en conventions d'application, pour des programmations au plus près des réalités de terrain observées par les différents partenaires.

Nicolas Deguerrey

Le Quotidien de la formation du 12 septembre 2017



Philippe Richert, président du Conseil régional de Grand Est et président de Régions de France, ici au Congrès des Régions 2016

GUADELOUPE

Région Guadeloupe : Campus métiers TI-VAG

La Région accompagne le campus des métiers et des qualifications du tourisme intégré et de la valorisation de la Guadeloupe (campus TI-VAG).

Les objectifs du campus TI-VAG :

- former un réseau d'établissements susceptibles d'anticiper et d'accompagner les mutations et le dé-

veloppement des compétences et de l'emploi dans le secteur du tourisme, en prenant en compte les besoins spécifiques du territoire ;

- accompagner les élèves et étudiants jusqu'à leur insertion professionnelle.

Le 13 juin 2017, la Région a initié une réunion avec le nouveau propriétaire de l'hôtel, le groupe Maniokani du docteur Sainte-Luce, le Pôle emploi et le Campus des métiers TI-VAG.

L'objectif de cette réunion était de préciser le cadre partenarial qui encadrera les opérations de recrutement notamment en matière de mise en œuvre des mesures d'accompagnement des candidats sélectionnés : formation et accompagnement des prises de fonctions.



Le Stage régional Jeunes en entreprise

Source : Département Régions-Europe-International
de Centre Inffo
juin 2017

Le Stage régional Jeunes en entreprise

Dans le cadre du dispositif "Stage régional Jeunes en entreprise" (SRJE), la Région Guadeloupe propose aux jeunes Guadeloupéens scolarisés une immersion totale dans le monde de l'entreprise.

Avec le SRJE, il s'agit pour la Collectivité régionale d'établir une véritable passerelle entre les jeunes et la vie professionnelle.

Ainsi, conformément aux années précédentes, durant la période des grandes vacances scolaires (juillet-août 2017) la Région met en place le dispositif SRJE en partenariat avec les principales organisations professionnelles et le Rectorat. Ce séjour professionnel per-

mettra aux jeunes lycéens et étudiants âgés de 18 à 25 ans d'acquérir une expérience dans le monde de l'entreprise.

Les jeunes qui n'ont pas encore candidaté disposent de quelques jours pour télécharger et remplir le formulaire de demande de stage disponible sur le site internet de la Région Guadeloupe (www.regionguadeloupe.fr) ou en version papier disponible à l'Hôtel de région à Basse-Terre ou à l'Espace régional du Raizet.

Source : Conseil régional de Guadeloupe
mai 2017



Le siège de la Collectivité territoriale de Guadeloupe

GUYANE

La Collectivité territoriale accompagne les jeunes créatifs

Avec l'appui de la Collectivité territoriale, trois jeunes Guyanais ont fait le déplacement à Paris pour participer à la remise de prix organisée dans le cadre du concours national "Je filme le métier qui me plaît".

Le 20 mai 2017, le vice-président délégué à l'éducation, l'apprentissage et la formation professionnelle, Claude Plenet, remettait à trois jeunes du collège Eugénie Tell-Eboué de Saint-Laurent du Maroni, leurs billets d'avion pour l'Hexagone.

Le 23 mai, grâce à l'action de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), ils ont participé au Grand Rex de Paris à la remise de prix organisée dans le cadre du concours national "Je filme le métier qui me plaît", auquel ils ont participé. Une récompense leur sera décernée pour leur film "Couac de Guyane, l'or alimentaire".

Ravi que la CTG puisse soutenir des jeunes guyanais qui réussissent grâce à leur travail d'équipe, le vice-président a tenu à leur faire visiter la salle d'assemblée plénière de la Collectivité et ainsi mettre en avant le lieu hautement symbolique où de grandes

décisions sont prises pour l'ensemble du territoire. Véritablement heureux et fiers d'être là, les jeunes ont pris place à l'invitation de Claude Plenet, à la tribune de l'Assemblée, pour quelques photos souvenirs qu'ils n'ont pas manqué de réclamer à Jean-Mary Bardoux, principal adjoint de leur collège qui les accompagnait.

Lors de la remise des billets directement aux élèves, Claude Plenet a souhaité souligner sa joie de constater que le sujet choisi pour le concours était ancré dans le territoire. *"La Guyane a besoin de sa jeunesse pour se développer. Et vous démontrez avec ce travail primé une capacité de travail d'équipe, comme celle nécessaire ici, dans l'Assemblée. Peut-être en serez-vous les prochains présidents ou présidentes !"*

Tout au long de ces échanges, les trois jeunes n'ont pas boudé leur plaisir de découvrir cette salle aperçue à la télévision, et sont repartis heureux aux côtés de l'équipe de l'établissement également ravie.

Source : Collectivité territoriale de Guyane
mai 2017



HAUTS-DE-FRANCE

Apprentissage : dispositif “Reprise des apprentis”

En cas de rupture, la Région accompagne. Présentation d'une palette d'outils, avec en premier lieu l'innovant dispositif “Reprise des apprentis”.

C'est un levier totalement inédit en France, créé par la Région pour les employeurs d'apprentis : si la formation ne se déroule pas dans les meilleures conditions, la Région peut activer à la demande le dispositif “Reprise des apprentis”. Pendant trois mois maximum, la Région prend en charge l'apprenti, l'accompagne dans ses recherches d'un autre projet de formation et/ou d'un autre maître d'apprentissage. Le salaire et la couverture sociale de l'apprenti sont maintenus. Mais ce n'est pas le seul dispositif proposé par la Région.

L'apprentissage de 16 à 30 ans

Grande nouveauté dans les Hauts-de-France : jusqu'à la veille de leur 31e anniversaire, les jeunes des Hauts-de-France peuvent commencer leur formation ou donner un nouvel élan à leur carrière professionnelle avec l'apprentissage. Ce que ça change : un collaborateur plus âgé bénéficie déjà d'une expérience, il peut apporter à la fois dynamisme et innovation dans son entreprise.

Un recrutement soutenu financièrement pas la Région

La Région accompagne financièrement les entreprises qui font le choix de former des jeunes apprentis. Comment ? Grâce à une aide sur-mesure inédite, tirée du Plan apprentissage, le plan de développement

de l'apprentissage le plus ambitieux de France : les entreprises des Hauts-de-France de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide régionale triplée pour le recrutement d'un apprenti de plus de 18 ans. Soit 3 000 euros.

Apprenti, bientôt employé ?

Faire le choix de l'apprentissage, c'est préparer l'avenir de son entreprise ! L'apprenti apprend les bases de son métier sur son futur lieu de travail, fait connaissance et tisse des liens avec l'ensemble des salariés, s'intègre progressivement dans l'effectif et connaît la stratégie globale de l'entreprise. En clair : c'est un choix gagnant pour le jeune comme pour son employeur.

Une source de fierté pour les salariés

Pour réussir son apprentissage, le jeune apprenti doit pouvoir compter sur un élément essentiel : le maître d'apprentissage. Choisi parmi des salariés volontaires, il encadre le quotidien de l'apprenti et veille à la cohérence de la formation entre les enseignements théoriques et l'expérience pratique acquise en entreprise. Vous formez des jeunes apprentis tout au long de l'année et vous souhaitez faire connaître votre stratégie de formation ? Pour plus de visibilité auprès des jeunes et de leurs familles mais aussi des centres de formation, la Région valorisera bientôt votre engagement avec le label “Je m'engage pour l'apprentissage”.

Source : Conseil régional des Hauts-de-France
juin 2017

Les plateformes territoriales Proch'Emploi

Situées au cœur des bassins d'emploi, les plateformes territoriales Proch'Emploi ont vocation à créer des circuits courts, autrement dit, favoriser le contact direct entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Les plateformes territoriales fonctionnent sur le principe du réseau. Elles sont animées par deux personnes, qui travaillent en réseau avec les chefs d'entreprise de leur secteur géographique, en partenariat étroit avec les opérateurs traditionnels que sont Pôle Emploi et les missions locales. Leur rôle est double : d'un côté elles vont à la pêche aux offres d'emploi cachées (trois offres sur quatre ne transitent

pas par Pôle emploi), de l'autre, elles présélectionnent des candidats qui pourraient convenir pour ces offres, et les présentent aux entreprises.

Réunis en commission permanente le 8 novembre, les élus ont voté une enveloppe de 583 330 euros pour la mise en place de cinq plateformes territoriales dans l'Oise (Beauvais, Compiègne, Creil) et la Somme (Abbeville et Amiens), qui s'ajoutent à la création de deux plateformes hébergées dans des Espaces Cadres dans l'Aisne (Saint-Quentin et Soissons).

Source : Conseil régional des Hauts-de-France
juin 2017

ÎLE-DE-FRANCE

Des nouvelles formations dans le cadre de la stratégie industrielle

Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, a présenté le 26 juin 2017 la nouvelle stratégie industrielle de la Région.

Parmi les mesures préconisées :

- pour accompagner les nouveaux besoins de main-d'œuvre, 125 millions d'euros seront consacrés à la formation et 10 000 demandeurs d'emplois seront formés aux métiers de l'industrie ;
- l'émergence des campus des métiers pour les prin-

cipales filières industrielles : automobile, aéronautique et agroalimentaire, sera accélérée ;

- 25 000 apprentis seront formés aux métiers industriels en cinq ans, soit une hausse de 20 % des apprentis ;
- le soutien aux CFA tournés vers les métiers de l'industrie sera accentué pour inciter les jeunes à s'y former.

Source : Conseil régional d'Île-de-France
27 juin 2017

Anotéa, "le TripAdvisor de la formation"

La Région et Pôle emploi Île-de-France et la Région ont présenté en juin l'application Anotéa – évaluez votre formation.

Avec le développement du numérique, nous avons pris l'habitude de noter en ligne nos loisirs et les services que nous utilisons pour partager notre expérience. Après les restaurants, hôtels, transports, livres, musique, musées... cette tendance gagne le secteur de la formation professionnelle. C'est ainsi que la Région et Pôle emploi Île-de-France ont présenté l'application Anotéa – évaluez votre formation – créée conjointement, le 17 juin 2017 à l'occasion du salon VivaTech, qui se tenait à Paris, Porte de Versailles.

Ce nouveau service numérique, qui se veut "une première en France", doit être déployé à partir de la rentrée prochaine. Concrètement, celui-ci permet aux stagiaires, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou actifs, de publier des avis sur les formations suivies et de les noter sur différents critères (qualité de l'accueil, contenu de la formation, moyens matériels mis à disposition, etc.). Les futurs stagiaires peuvent également contacter les anciens stagiaires pour échanger avec eux sur la formation et leur retour à l'emploi.

Transparence

"Il s'agit de rendre le marché plus transparent. Jusqu'à présent, seuls les initiés pouvaient s'y retrouver. Anotéa permettra aux Franciliens de mieux s'orienter afin de choisir les formations adéquates mais aussi aux organismes de formation de prendre en compte les avis pour améliorer leurs offres", déclare Valérie Pécresse, présidente (LR) du Conseil régional. Selon

Philippe Bel, directeur de Pôle emploi Île-de-France, Anotéa "s'inscrit dans le cadre de la stratégie digitale de Pôle emploi débutée dès 2012 par le plan stratégique 2015. Une évolution digitale qui s'est également traduite le 2 juillet 2015 par la création de l'Emploi store qui compte aujourd'hui 300 applications au service de l'emploi et de la formation".

Un outil pour les organismes de formation

Les notes et avis recueillis sont, dans un premier temps, diffusés sur Défi métiers (www.defimetiers.fr), le site du Carif-Oref francilien, et sur La Bonne Formation (<https://labonneformation.pole-emploi.fr>). Ce service lancé à l'été 2016 par Pôle emploi aide les demandeurs d'emploi à repérer dans chaque région toutes les formations qui leur sont proposées, en explicitant leur taux de retour à l'emploi. "Dans le cadre d'Anotéa, nous construisons cet été un back-office pour les organismes de formation et le faisons tester", explique Christophe Bonraisin, créateur de La Bonne Formation. "Chacun d'entre eux disposera d'un tableau de bord, et pourra commenter un avis mis en ligne par un utilisateur", explique-t-il. Les stagiaires, quant à eux, seront sollicités par mail à l'issue de leur formation pour donner leur avis, qui sera anonymisé. Disponible uniquement en Île-de-France dans un premier temps, Anotéa pourrait être prochainement élargi à la France entière.

Aurélié Gerlach
Le Quotidien de la formation du 20 juin 2017

MARTINIQUE

Atout Inclusion : un dispositif innovant pour les jeunes Martiniquais

Atout Inclusion, c'est une réponse innovante qui s'appuie sur la pluridisciplinarité des mises en situation professionnelle.

Le dispositif Atout Inclusion se déploie dans le cadre d'une ou plusieurs immersions en entreprise favorisant la culture de la poly-activité et la poly-compétence. Cette démarche est renforcée par une prise en charge individualisée et globale du jeune.

Il s'agit d'améliorer l'employabilité et l'autonomie sociale de 400 jeunes sur une durée de onze mois.

La mesure prévoit :

- un accompagnement psychosocial individualisé renforcé ;
 - une prise en charge professionnelle ;
 - des immersions en entreprise ;
 - la pratique d'activités sportives et socioculturelles.
- Cette action se déroulera de septembre 2017 à août 2018.

Source : séance plénière de l'Assemblée territoriale de Martinique, 26-27 juin 2017



En Martinique, rencontre avec des jeunes portant des projets en faveur de la citoyenneté, l'insertion, la formation

Dans l'hémicycle de la Collectivité territoriale de Martinique

NORMANDIE

L'apprentissage, voie d'excellence

Le plan normand de relance de l'apprentissage, qui a été présenté à l'assemblée plénière de la Région le 21 novembre 2016, a pour ambition de redonner toute sa place à l'apprentissage parmi les voies de formation initiale.

L'enveloppe annuelle pour le plan normand de relance de l'apprentissage est estimée à 136 millions d'euros. Pour augmenter de 50 % le nombre d'apprentis d'ici 2021, il se décline autour de 23 engagements et 5 axes. Tout d'abord, il s'agit de "mieux répondre aux besoins en matière d'apprentissage", c'est-à-dire d'assurer pleinement le pilotage de l'apprentissage en Normandie, en fixant le cap et en évaluant les résultats. Deuxième axe : "Changer l'image de l'apprentissage". Le Grenelle normand de l'apprentissage (large consultation du public, des acteurs locaux et des partenaires) a mis en lumière la nécessité d'améliorer l'information, l'orientation et l'image de l'apprentissage, notamment au sein des collèges et lycées.

Le troisième axe concerne l'accompagnement des apprentis. Face aux difficultés financières, de mobilité ou d'hébergement fréquemment relayées pendant le Grenelle par les apprentis, la Région a décidé de privilégier l'accompagnement personnalisé et la mise en place d'aides financières directes, pour leur offrir les meilleures chances de réussite. La Région engage donc un effort budgétaire inédit et fait de cette action un de ses engagements forts.

Il faut aussi (quatrième axe) inciter les entreprises à recourir à l'apprentissage. Le Grenelle de l'apprentissage a démontré que la prime n'était pas un élément-clé de la décision des entreprises, qui attachent surtout de l'importance à la stabilité et à la simplification des systèmes d'aides. Pour autant, le manque de visibilité sur les perspectives d'activité peut compromettre l'augmentation du nombre d'apprentis. C'est dans ce contexte que la Région va renforcer son action via les développeurs de l'apprentissage, les instruments de l'Agence pour le développement de la Normandie (ADN), mais aussi grâce à un nouveau système de primes aux employeurs d'apprentis, revalorisé et qu'elle s'engage à maintenir pendant cinq ans.

Enfin (cinquième axe), le plan prévoit d'adapter l'offre et la carte des formations. En vertu de la loi, c'est la Région qui définit et met en œuvre la politique et adopte la carte des formations d'apprentissage et de formation professionnelle. Le nouveau CPRDFOP (contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles) pour la période 2017-2020 fournira le cadre des évolutions de la carte régionale des formations professionnelles initiales.

Source : Conseil régional de Normandie
novembre 2016

Les entreprises plébiscitent le dispositif régional "Une formation, un emploi"

Au travers du dispositif "Une formation, un emploi", la Région Normandie accompagne les employeurs dans leurs besoins conjoncturels et prend en charge la formation des demandeurs d'emploi qu'ils souhaitent embaucher.

Le dispositif "Une formation, un emploi" *"fonctionne bien et il est plébiscité par les entreprises"*, explique Céline Ribardière, coordinatrice du dispositif à la direction de la formation tout au long de la vie de la Région. Il a été imaginé voici dix ans en Basse-Normandie, et est à présent étendu à toute la nouvelle Région Normandie.

L'objectif est de préparer le recrutement des demandeurs d'emploi et de faciliter leur intégration au sein d'entreprises normandes dans le cadre d'une formation pré-qualifiante ou qualifiante préalable dispensée en alternance par un organisme de formation conventionné par la Région.

Mise en œuvre

La Région finance le parcours de formation du candidat, en amont de son embauche par l'entreprise. La formation de niveau V, IV et III est d'une durée totale (centre de formation et entreprise) de 400 heures à 1 000 heures. De son côté, l'employeur s'engage à recruter un ou plusieurs demandeurs d'emploi, prioritairement à temps plein, pour un contrat de travail d'une durée minimum de six mois (CDI, CDD ou contrat en alternance...).

Par ailleurs, il désigne un tuteur qui devra, précise la Région, *"accueillir, aider, informer et guider le stagiaire ; organiser, avec les salariés concernés, l'activité du stagiaire dans l'entreprise et contribuer à l'acquisition des savoir-faire professionnels ; assurer la liaison avec la direction de l'entreprise ; et participer à l'évaluation du suivi de formation"*.

Philippe Grandin

Le Quotidien de la formation du 18 septembre 2017

NOUVELLE AQUITAINE

Aérocampus, pôle de formation pour la filière aéronautique

Un ancien site militaire acheté par le Conseil régional est désormais entièrement dédié à la formation aux métiers de la maintenance aéronautique. Il multiplie les projets.



Des stagiaires d'Aérocampus

Aérocampus Aquitaine propose une offre complète allant du bac professionnel au diplôme d'ingénieur, que ce soit en formation initiale ou en formation continue. Il développe sans cesse de nouveaux projets, y compris à l'étranger, en lien avec des entreprises.

Géré et exploité par l'association Aérocampus Aquitaine, ce site localisé à Latresne a bénéficié initialement d'un investissement de 25 millions d'euros

(18 millions de la part de la Région, 6 millions du programme national d'investissement d'avenir et 800 000 euros du programme local de redynamisation). Propriété de la Région Nouvelle-Aquitaine, il est devenu depuis "un pôle de référence international" en matière de formation à la maintenance aéronautique.

Aérocampus Aquitaine s'est, par exemple, doté d'une antenne en Suisse, a contribué à la création d'une école à Hyderabad, en Inde, et a été sélectionné pour prendre en charge pendant trois ans une partie de la formation à la maintenance des avions Rafale d'une centaine de Qataris. Plus récemment, l'association a créé un Drone Campus, plateforme qui regroupe des ressources pour la formation et pour la recherche de nouvelles applications (géophysique, agriculture de précision, etc.).

Autre projet en cours : la création et la mise en place, à la demande de la DCNS (depuis devenu Naval Group), d'un "Naval Campus". Il s'appuiera sur l'expertise et le savoir-faire d'Aérocampus Aquitaine avec pour objectif de devenir une référence européenne en matière de formation navale.

En 2016, Aérocampus Aquitaine a accueilli plus de 60 000 personnes et formé 270 élèves, avec un taux de réussite de 100 % aux bac et BTS.

Estelle Durand

Le Quotidien de la formation du 18 septembre 2017

La silver économie dynamise la politique de formation continue

"Faire du vieillissement un levier d'innovation économique, sociale et sociétale", c'est l'objectif affiché par la Nouvelle Aquitaine.

En janvier 2017, la Région a lancé sa feuille de route pour développer une économie répondant aux besoins des personnes âgées de plus de 60 ans. Cette stratégie en faveur de la silver économie représente un atout en termes d'innovation et d'emploi, dans le domaine des services à la personne notamment. Pour "mieux prendre en charge les personnes âgées, pour améliorer les conditions de travail des salariés des entreprises de service aux personnes, pour rendre attractif l'emploi dans des territoires fragiles", comme le prévoit sa feuille de route, la région va faire évoluer l'offre de formation continue. Cette adaptation tiendra compte de l'essor du numérique, des objets connectés et de la robotique

dans les services facilitant le maintien à domicile. L'offre de formation prendra aussi en considération les risques liés aux emplois dans une optique de "préservation du capital-santé des professionnels".

D'un point de vue pédagogique, l'utilisation de nouveaux outils tels que des systèmes de simulation est envisagé. La Nouvelle Aquitaine pourra s'appuyer sur les actions déjà menées en Limousin, Aquitaine et Poitou-Charentes avant la réforme territoriale. Ces initiatives se traduisent aujourd'hui par la présence d'acteurs – entreprises, structures d'innovation, associations, etc. – très impliqués dans la silver économie, un écosystème favorable au développement de cette filière dans une région où 30 % des habitants ont plus de 60 ans.

Estelle Durand,

Le Quotidien de la formation du 18 septembre 2017

OCCITANIE

Une nouvelle antenne de l'École régionale du numérique à Carcassonne

La présidente de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, Carole Delga, a inauguré le 7 septembre 2017 l'École régionale du numérique de Carcassonne.

Le site constitue une seconde antenne dans l'Aude après celle de Narbonne qui a ouvert en janvier dernier. L'école, créée en 2015 par la Région, est présente dans treize départements de la région, soit un total de quinze sites de formation.

"Avec l'École régionale du numérique, nous faisons du sur-mesure, en proposant des formations innovantes, qualifiantes, de proximité et adaptées aux besoins en compétences des entreprises locales, a souligné Carole Delga. Les projets menés en partenariat avec des entreprises locales permettent aux stagiaires de s'immerger rapidement dans la vie professionnelle."

Lors de sa visite, la présidente a échangé avec les quinze stagiaires, âgés de 21 à 49 ans, aux profils très divers, qui ont intégré la formation de développeur web en juin dernier. Dispensée par l'organisme Simplon, cette formation longue et certifiante, d'une durée de plus de dix mois (1 200 heures en centre de formation et 350 heures en entreprise), prépare aux métiers du développement web/mobile. La pédagogie s'appuie sur la méthode "apprendre en faisant" et

sur de nombreux travaux pratiques autour de projets pédagogiques. Mais aussi sur "apprendre en enseignant" avec, par exemple, la réalisation d'ateliers de codage dans les écoles primaires.

Les résultats d'insertion enregistrés les précédentes années sont élevés, avec 78 % de sorties positives trois mois après la formation des 1 200 stagiaires. Ils sont plus de 700 cette année (64 % de salariés, 4 % d'entrepreneurs, 10 % de poursuite d'études).

La Région finance à 100 % la formation. Pour 2017, le budget régional dédié aux quinze antennes représente 2,2 millions d'euros, soit 150 000 euros par site et pour une promotion de quinze stagiaires.

L'École s'adresse à des personnes très éloignées de l'emploi. Les groupes réunissent 50 % de personnes avec un niveau bac ou infra et 50 % de personnes avec un niveau supérieur.

Celui de Carcassonne compte une personne en situation de handicap. Ces stagiaires sont pour la plupart en reconversion professionnelle après une période plus ou moins longue de chômage. Comme ce graphiste de formation, au chômage pendant quatre ans.

Philippe Grandin,

Le Quotidien de la formation du 11 septembre 2017

L'Occitanie place l'apprentissage au cœur de sa politique éducative

Dans le cadre de son plan de développement de l'apprentissage doté d'un budget de 10,5 millions d'euros (sur un budget formation professionnelle-apprentissage de 532 millions d'euros) la Région Occitanie met en œuvre plusieurs nouvelles dispositions en cette rentrée 2017.

Pour répondre aux nouveaux enjeux économiques et aux évolutions des besoins des entreprises, la Région a annoncé le 31 août avoir ouvert plus de 130 nouvelles formations. Les apprentis ont par exemple aujourd'hui la possibilité de préparer un titre de "technicien réseaux et service très haut débit" à Nîmes, une licence professionnelle "sciences et technologie des énergies renouvelables – systèmes électriques" à l'IUT de Tarbes (65), ou encore une licence 3 "parcours génie mécanique en aéronautique" à l'Université Toulouse Paul Sabatier (31).

La Région a par ailleurs ouvert au sein de l'abbaye de Sorèze un nouveau site du Centre de formation d'apprentis de la chambre de métiers du Tarn. Il prépare

aux métiers d'art (reliure, encadrement, métiers de la gravure, etc.).

En parallèle, le Conseil régional a engagé un plan de construction et de rénovation de plusieurs CFA. D'autre part, il lance de nouveaux dispositifs d'accompagnement destinés aux apprentis : aides à l'acquisition d'un ordinateur portable, au transport pour ceux qui ont plus de dix kilomètres à parcourir pour se rendre en formation, à l'hébergement ou encore au permis de conduire. Les employeurs ne sont pas oubliés : un bonus de 500 euros pour la formation des maîtres d'apprentissage est accordé aux entreprises de moins de 20 salariés et les conditions de versement de la prime d'apprentissage de 1 000 euros sont étendues (en Occitanie, elle s'applique désormais aux entreprises de moins de 20 salariés alors qu'au niveau national, elle est réservée à celles qui emploient moins de 10 personnes).

Estelle Durand

Le Quotidien de la formation du 8 septembre 2017

PAYS DE LA LOIRE

Programme “Région formation - Accès emploi”

Initié en 2016 par la Région des Pays de la Loire avec succès, le programme régional “Région formation - Accès emploi” qui permet de financer les formations courtes d'adaptation à l'emploi, monte en puissance. Les TPE peuvent en plus bénéficier d'un bonus pour alléger les coûts de formation en tutorat.

Faire se rencontrer plus rapidement l'offre d'emploi d'une entreprise avec un demandeur d'emploi en ajustant les compétences de ce dernier. Tel est le principe du programme de formations courtes d'adaptation à l'emploi, “Région formation - Accès emploi”. Lancé en 2016, il s'appuie sur les dispositifs proposés par les partenaires de la Région : Pôle emploi, via l'action de formation préalable au recrutement (AFPR) et la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POE-I) et les Opca (organismes paritaires collecteurs agréés) via la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POE-C).

Pour bénéficier de ce financement, l'offre d'emploi doit être déposée auprès des services de Pôle emploi. Et le projet doit porter sur un contrat de travail de six mois minimum. La formation peut se dérouler pour tout ou partie au sein de l'entreprise.

Afin d'aider les très petites entreprises (moins de

11 salariés), la Région accorde une participation supplémentaire pour les coûts de formation en tutorat des personnes recrutées via l'AFPR, appelée Bonus TPE, de deux euros par heure de formation pour un maximum de 400 heures. Fin juin 2017, 102 Bonus TPE avaient été accordés.

Taux d'accès à l'emploi jusqu'à 87 %

Au total, ce sont 4527 actions de formations courtes qui ont été rendues possibles grâce à Accès emploi. Ce programme régional fait l'objet d'un déploiement sur les 17 territoires régionaux labellisés Service public régional de l'orientation (SPRO) qui visent à mobiliser les entreprises, les acteurs économiques des territoires (consulaires, chefs d'entreprise, clubs d'entreprises, etc.) ainsi que les opérateurs de l'emploi.

Treize territoires SPRO ont déjà été concernés (Cholet-Mauges, Mayenne, Vendée Est, Sarthe Centre, Pays d'Ancenis, Sarthe Nord, Segréen, Sarthe Sud, Centre Vendée, Vendée Ouest et Vignoble nantais).

Source : Conseil régional des Pays de la Loire
juin 2017

Un Fonds social d'urgence de la formation professionnelle continue

La Région propose aux Ligériens chaque année 7500 places de formation dans le cadre des objectifs “Je me qualifie”.

Afin de sécuriser les parcours de formation des stagiaires, le Conseil régional a décidé d'expérimenter un dispositif de Fonds social d'urgence, destiné à accompagner les stagiaires rémunérés par la Région Pays de la Loire rencontrant une difficulté financière imprévue et temporaire au cours de leur parcours de formation qualifiant.

Cette aide d'urgence s'adresse aux stagiaires en formation “Je me qualifie”, rémunérés par la Région Pays de la Loire, dont les ressources sont inférieures à 800 euros par mois, et qui rencontrent de grandes difficultés financières susceptibles de les amener à abandonner leur formation.

Une allocation d'un montant de 250 euros est versée en une seule fois. Elle doit répondre à un besoin précis et ponctuel, conditionnant le bon déroulé de la formation. Cette aide doit couvrir des frais supérieurs ou égal à son montant. Le stagiaire peut si besoin renouveler une fois sa demande au cours de la formation.

Le dossier de demande de mobilisation du Fonds social d'urgence doit être constitué au cours de la formation, dès qu'une situation d'urgence se présente et transmis aux services de la Région par l'organisme de formation.

Source : Conseil régional des Pays de la Loire
juin 2017



Au Conseil régional des Pays de la Loire

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La Région Paca facilite les échanges entre employeurs, demandeurs d'emploi et apprentis

Avec la Banque régionale pour l'emploi et la formation (Brea), entreprises, demandeurs d'emploi, apprentis et organismes de formation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur disposent, depuis février 2017, d'un outil de mise en relation innovant.

Créé par la région Paca suite à une convention de partenariat renforcé nouée avec Pôle emploi, ce service accompagne les entreprises dans leurs recrutements. En pratique, l'employeur publie directement son offre sur le site internet de la Brea (<http://brea.regionpaca.fr>). Il est ensuite contacté dans les 48 heures par un conseiller de Pôle emploi qui l'aidera dans ses démarches et lui proposera une solution de recrutement dans un délai maximal de dix jours.

De leur côté, les demandeurs d'emploi peuvent, à partir du même site portail, rechercher des entreprises qui recrutent et envoyer directement leur candidature.

En matière d'apprentissage, les organismes de formation et les particuliers ont, quant à eux, la possibilité de déposer leurs offres et demandes et d'être orientés par les services de la région vers les acteurs économiques du territoire.

Le même type de service destiné aux jeunes en recherche de stages en entreprise est en cours de déploiement.

À terme, le site internet de la Brea sera donc un point d'entrée unique et gratuit pour tout ce qui touche aux offres et demandes d'emploi, d'apprentissage et de stages, dans la région. Autre évolution à venir : le lancement d'une application mobile avec système de géolocalisation qui regroupera toutes les fonctionnalités du site et permettra aux utilisateurs de gagner en réactivité.

Estelle Durand,

Le Quotidien de la formation du 18 septembre 2017

Innover pour l'emploi, le développement économique et la formation professionnelle

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pôle emploi travaillent de concert pour le développement de l'économie, de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle.

Une convention de coopération renforcée, signée en avril 2016, a refondé la relation entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pôle emploi. Ces actions sont menées en cohérence avec les orientations fixées par le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), et le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SDREII).

Les objectifs poursuivis sont : un meilleur taux de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi après formation ; une réduction du nombre d'offres d'emploi non pourvues ; et la satisfaction des besoins des entreprises (analyses des intentions de recrutement, identification des métiers ou secteurs en tension).

Cet engagement mutuel a déjà permis la réalisation d'actions concrètes sur les axes stratégiques de l'accord-cadre. Avec, par exemple, le partage des éléments concernant les besoins de main-d'œuvre et les retours à l'emploi. Ces éléments, présentés à une maille régionale, départementale ou du bassin d'emploi, constituent autant d'outils d'aide à la décision.

Autre exemple : d'ici au 31 décembre 2017, Pôle emploi va mettre en œuvre pour le compte de la Région un programme de 1 664 places de formation, réparties sur 17 domaines professionnels. 12 millions d'euros sont prévus pour financer les coûts pédagogiques, et 7 millions d'euros pour les aides individuelles (rémunération, mobilité, etc.).

Pour 2018 et les années suivantes, l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé avec Pôle emploi reste une étape-clé pour les deux partenaires. Des séminaires se sont tenus dans les différents départements, associant des chargés de mission territoriaux formation de la Région et de Pôle emploi afin de fournir aux équipes les outils nécessaires.

Un séminaire Régional, prévu en octobre, devrait finaliser les travaux pour l'élaboration d'une nouvelle programmation associant les deux partenaires. De plus, la démarche qualité "Performance pour l'emploi" a été approuvée par le Conseil régional début juillet 2017. L'enregistrement au Cnefop est en préparation. Pôle emploi est étroitement associé à la démarche et devrait participer à sa mise en œuvre aux côtés de la Région, du Fongecif et de l'Agefiph.

Source : Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 11 septembre 2017

LA RÉUNION

Prékap'R, pour accompagner le parcours en alternance des travailleurs handicapés

Expérimenté à l'Île de la Réunion le dispositif Prékap'R sécurise les parcours d'insertion des personnes en situation de handicap.

Un dispositif dont les premiers résultats semblent très prometteurs et ceux notamment grâce à une mobilisation inédite entre différents partenaires. Ainsi que des comités opérationnels mettent tous les acteurs régulièrement autour de la table pour veiller aux risques



Le Grand Port Maritime de la Réunion

de décrochage et adapter le dispositif en temps réel. Preuve de ces résultats, la première campagne d'apprentissage (2015-2016) a permis la signature de trente contrats d'apprentissage dans la Fonction publique et cinq dans le secteur privé sur des formations en restauration et en travaux paysagers. Ou encore très récemment, le 24 mai dernier, un deuxième job dating a été organisé en présence de 200 candidats et 25 employeurs au cours desquels 80 postes étaient proposés.

Le 23 mai 2017, la troisième édition du job dating Prékap'R a réuni 200 candidats en situation de handicap à la recherche de contrats d'apprentissage. Un événement unique en son genre à l'échelle nationale auquel entreprises privées et collectivités ont répondu présentes. Le Prékap'R est un dispositif unique et innovant qui "sécurise" et accompagne le parcours en alternance des travailleurs handicapés auprès des employeurs, des candidats et leur famille et des centres de formation. De la signature en contrat d'apprentissage, à l'obtention du diplôme, les travailleurs sont accompagnés pour mettre en place l'ensemble des dispositifs de soutien : soutien pédagogique, soutien technique, organisation des rythmes scolaires... et ainsi leur donner toutes les chances d'obtenir leur diplôme...

Source : Conseil régional de la Réunion
mai 2017

Le dispositif d'aides aux entreprises culturelles

Créé par la Région, le dispositif d'aides aux entreprises culturelles participe à la dynamique de développement économique et de l'emploi.

La Région Réunion a adapté ses aides régionales à l'évolution du secteur artistique et créé un nouveau dispositif pour les entreprises culturelles, répondant ainsi aux attentes du milieu professionnel.

Ce dispositif permet d'accompagner ces entreprises dans leur développement et d'améliorer leur environnement. Il contribue également à la professionnalisation du secteur artistique et culturel, ces entreprises ayant un rôle essentiel dans l'accompagnement professionnel des artistes. Il s'adresse aux filières du spectacle vivant et de la musique, du livre et des arts visuels (hors cinéma et audiovisuel qui bénéficient par ailleurs d'un régime d'aides spécifiques).

En 2017, ce dispositif prend la forme d'une aide à

l'accompagnement de développement de carrière d'artistes professionnels - filière musique et spectacle vivant.

Objectifs :

- accompagner les artistes en développement, disposant d'une organisation professionnelle et favorisant des stratégies de développement global de leurs projets artistiques ;
- contribuer à la professionnalisation des artistes, en leur assurant un environnement professionnel de qualité et une rémunération artistique ;
- reconnaître le rôle et les compétences des entreprises accompagnant les artistes au sein de la filière musique et spectacle vivant ;
- consolider les talents et favoriser l'émergence de nouveaux talents.

Source : Conseil régional de la Réunion
mai 2017

PACK **BIMÉDIA** 2017

2 abonnements incontournables, une offre privilégiée

OFFRE SPÉCIALE

Bénéficiez de **-15 %** de réduction sur les abonnements 2017

INFFO FORMATION
le magazine N° 1 de la formation

Le Quotidien de la formation
la lettre numérique



et



Un bimensuel, une offre bimédia
Retrouvez aussi toute l'actualité en ligne
sur www.actualite-de-la-formation.fr

La lettre numérique quotidienne
de l'actualité de la formation et de l'orientation,
pour accéder à une information réactive
et pertinente en continu en ligne.

ABONNEMENT 12 mois
+ VERSION PDF
le magazine n° 1 de la formation professionnelle,
une offre complète avec toute l'actualité en ligne sur
www.actualite-de-la-formation.fr

161,50€ HT (190€ HT – 15 %), soit 164,89€ TTC (TVA 2,10 %)

ABONNEMENT 12 MOIS +
1 ACCÈS AUX ARCHIVES DU **Le Quotidien** de la formation
la lettre quotidienne des professionnels, une offre
complète avec l'accès à toute l'actualité en ligne sur
www.actualite-de-la-formation.fr

178,50€ HT (210€ HT – 15 %), soit 182,25€ TTC (TVA 2,10 %)

TOTAL 340,00€ HT
347,14€ TTC pour France métropolitaine

Service commercial : 01 55 93 92 02 - Email : commercial@centre-inffo.fr

CENTRE INFO VOUS ATTEND POUR LA

15^{ème} UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**31 JANVIER,
1^{ER} ET 2 FÉVRIER
2018
BIARRITZ**



**Compétences, transitions, pratiques :
LE DÉFI DE L'INNOVATION**

Inscription sur
www.centre-info.fr/uhip

